

Sanctuaire de Notre Dame du Chêne

5 route de l'Ermitage 25290 SCEY-MAISIÈRES - 03 81 62 21 87

Faire dire une messe, le plus beau des cadeaux !

Beaucoup de paroissiens demandent pourquoi et comment faire dire une messe. Voici quelques explications :

L'intention : l'intention de messe la plus courante est de prier pour les défunts, pour qu'ils accèdent à la plénitude de la lumière de Dieu par l'action du Christ ressuscité, actualisée dans l'Eucharistie célébrée. Le prêtre cite l'intention au memento des défunts dans la prière eucharistique.

On peut aussi prier pour des jeunes mariés, des nouveaux prêtres, un malade, pour un parent, un ami, pour soi-même, pour la vie du monde, pour la vie de l'Église... en action de grâce pour des noces d'or ou d'argent, pour un jubilé sacerdotal, pour une guérison, une paix retrouvée... Pour garder une certaine discrétion, on indiquera alors que l'on prie pour « une intention particulière ».

L'offrande : le montant de l'offrande est proposé par l'Assemblée des Évêques. Mais en aucun cas la grâce reçue ne dépendra de la somme ! Pour une messe, l'offrande s'élève actuellement à 18 €. Le fidèle se montre ainsi solidaire de la vie de l'Église par son offrande. On peut faire une neuvaine (9 messes sur 9 jours) ou un trentain grégorien (30 jours).

Pourquoi faire dire une messe à une intention particulière ? : le sacrifice de la messe est une eucharistie, c'est-à-dire une action de remerciement, de louange et de joie pour le sacrifice de Jésus qui réconcilie l'homme avec son Père. Il est offert en mémoire de la Sainte Cène que célébra Jésus-Christ lui-même une fois et pour tous : « *Ceci est mon corps livré pour vous. Ceci est mon sang versé pour la multitude* ». L'Église permet aux fidèles de s'associer plus étroitement à ce sacrifice offert pour tous par une intention particulière confiée au célébrant, à qui on a toujours reconnu la possibilité de joindre cette intention particulière à l'intention générale.

La messe n'a pas de prix. Mais dès les origines, les fidèles ont voulu participer à l'Eucharistie par des offrandes en nature ou en espèces. Elles étaient destinées à assurer les frais du culte, la subsistance des prêtres, la vie de l'Église. C'est l'origine de la pratique des « honoraires de messe », qui date du VIII^e siècle et qui s'enracine dans l'Ancien Testament où le prêtre recevait une part des sacrifices faits à Dieu. Le code de droit canonique légitime cette pratique et la régit. La vie matérielle de l'Église et de vos prêtres repose sur cette contribution volontaire des fidèles.



Année 2025-----

VOTRE INTENTION À REMETTRE 15 JOURS AVANT LA DATE SOUHAITÉE

Motif de votre intention de messe.....

Date souhaitée pour la célébration.....

Horaires habituels des messes au Sanctuaire de NDC

- 8 h 30 les mardi, jeudi, samedi
- 17 h les lundi, mercredi, vendredi
- 8 h 30 et 17 h chaque dimanche
- 10 h 30 les jours de Pèlerinage

Coupon à remettre en joignant le montant de votre
Offrande 18 € pour une messe

Si versement par chèque merci de l'établir à l'ordre
De la Paroisse de la Haute Vallée de la Loue.

Proposition d'intention de messe :

Pour les vivants ou les défunts de sa famille
Prier pour une famille, pour un couple, pour des enfants
Prier pour un malade
Prier pour un parent, un ami, pour soi-même
Pour accompagner des proches dans tous les moments de leur vie (heureux ou difficiles)
Pour rendre grâce à Dieu
Pour des jeunes mariés, pour des anniversaires de mariage,
Pour un nouveau baptisé,
Pour des moments forts de la vie...
Pour les vocations
Prier pour sa paroisse, pour la France, pour la vie du monde
Pour une intention particulière
Pour une paix retrouvée